



**Grand Conseil**  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-HOT-153

Déposé le : 23.06.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 120 à 126a LGC** La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.**

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

**Important :** sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre de la motion

Pérennisation de la tenue de certaines commissions en visioconférence

## Texte déposé

En raison des mesures de précaution sanitaire prises en lien avec l'épidémie de Coronavirus, les séances plénières du Grand Conseil ont été suspendues dès le 17 mars 2020 pour reprendre le mardi 12 mai à la salle de la Marive, à Yverdon-les-bains.

Pour ces mêmes raisons, les travaux des commissions du Grand Conseil ont été également suspendus. Ils ont progressivement repris, en utilisant la visioconférence. Bon nombre de députés ont donc « siégé » depuis leur domicile ou leur lieu de travail par visioconférence, en utilisant la solution Webex Teams proposée dans l'urgence par la DGNSI afin que les travaux parlementaires puissent reprendre le plus vite possible.

A l'heure de la rédaction de cette motion, les députés ont repris les séances du Grand Conseil à la salle de la Marive, et beaucoup se réjouissent de pouvoir reprendre les travaux des commissions en présentiel. Mais la question de pouvoir pérenniser la tenue de certaines commissions en visioconférence se pose.

En effet, il est sans doute arrivé à un certain nombre de députés de participer à des séances de commission d'une durée inférieure à une heure, voire de quelques dizaines de minutes. Ainsi, le temps passé en déplacement est plus important que le temps passé à siéger. Ce constat concerne également les membres du Conseil d'État convoqués et les personnes qui les accompagnent.

Ainsi, ne devrions-nous pas pouvoir, pour certaines commissions, continuer à pouvoir recourir à la visioconférence ?

A l'heure où l'État cherche à promouvoir le télétravail dans ses services, où, parmi les 1,4 million de personnes qui ont expérimenté le télétravail ces dernières semaines, nombreuses sont celles qui veulent prolonger l'expérience, du moins en partie, pour quelles raisons notre parlement « sans papier », qui va découvrir le nouvel outil numérique SIEL d'ici la fin de l'année, devrait-il renoncer à cette façon de travailler ?

Sans doute, l'outil Webex Teams, proposé dans l'urgence par la DGNSI, n'a pas convaincu dans un premier temps. Il offrait moins de possibilité que certaines autres applications du même type. Quant à la sécurité, s'agissant d'une entreprise américaine dont les serveurs sont majoritairement situés sur sol américain, elle est toute relative. Dans l'expectative d'une pérennisation de certaines commissions en visioconférence, une solution fiable, conviviale, et sécurisée devrait être mise en place. Un postulat, rédigé par l'auteur de cette motion et déposé en parallèle, va dans ce sens.

La décision de tenir une séance en visioconférence pourrait être prise par le Bureau, en accord avec le Président de commission. Ceci n'est évidemment qu'une idée parmi d'autres.

Ainsi, et fort de l'expérience acquise pendant la crise du Coronavirus, nous pourrions gagner en efficacité et faire gagner du temps à chaque participant. De plus, certains déplacements pourraient être économisés. Nous contribuerions ainsi à une diminution de trafic, et donc des émissions de CO2.

J'ai donc le plaisir de faire la demande suivante adressée à une commission parlementaire :

**Pérenniser la tenue de certaines commissions en visioconférence.**

En m'appuyant sur la Loi sur le Grand Conseil (LGC), Art. 120a, all. 2, je souhaite à titre exceptionnel que cette motion soit traitée par une commission parlementaire après sa prise en considération. La CTSI me semble adéquate, mais je laisse bien évidemment la décision finale à qui de droit.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

Γ

(c) prise en considération immédiate

(d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire

Nom et prénom de l'auteur :

Jean-François Chapuisat, pour le groupe Vert'libéral

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Dominique-Ella Christin :

Régis Courdesse :

Martine Meldem :

Laurent Miéville :

Cloé Pointet :

Claire Richard :

Graziella Schaller :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Aschwanden Sergei	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Fonjallaz Pierre
Balet Stéphane	Christen Jérôme X	Freymond Isabelle X
Baux Céline X	Christin Dominique-Ella X	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Betschart Anne Sophie	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues X
Bettschart-Narbel Florence	Courdesse Régis X	Gaudard Guy
Bezençon Jean-Luc	Cretegyne Laurence	Gay Maurice
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas X	Genoud Alice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Giardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessementet Pierre	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glaysre Yann X
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dubois Carole	Guarna Salvatore
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Induni Valérie X
Carvalho Carine X	Durussel José	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Epars Olivier	Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Jobin Philippe X	Neumann Sarah X	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Schaller Graziella X
Karlen Dylan	Nicod Bernard	Schelker Carole X
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick
Labouchère Catherine X	Paccaud Yves	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric
Lohri Didier X	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Mahaim Raphaël	Petermann Olivier	Stürner Felix
Marion Axel	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Pointet Cloé X	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Radice Jean-Louis X	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Räss Etienne X	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Ailette	Tschopp Jean
Meldem Martine X	Rezzo Stéphane	Venizelos Vassilis
Melly Serge X	Richard Claire X	Volet Pierre
Métraux-Botteron Anne-Laure	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuilleumier Marc
Miéville Laurent X	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam X	Weidmann Yenny Chantal
Misiego Céline	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane X	Ruch Daniel	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre